

43620 SAINT-PAL-DE-MONS
(HAUTE-LOIRE)

Téléphone 04 71 61 01 51

Fax 04 71 66 17 40

E-mail : contact@mairie-saintpaldemons.fr

Site : mairie-saintpaldemons.fr

RELEVÉ DE DÉCISIONS CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 30 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit et le Samedi trente Juin à 9 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Pal-de-Mons, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIFFARD Patrick, Maire.

Présents : Jean-Pierre FAYARD, Marie-Jo BARDEL, Bernard BOUDAREL, Nathalie MICHEL, Guy FOUVET Adjoints, Sandrine ARNAUD, Jean-François CONVERS, Gérard SABOT, Conseillers Municipaux Délégués Maryvonne MASSARDIER, Jacques MOGIER, Daniel ROUX, Sophie BURELIER, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Sylvie BRUNON (pouvoir donné à Bernard BOUDAREL), Francine GARRIER (pouvoir donné à Sandrine ARNAUD), Denise LARDON (pouvoir donné à Gérard SABOT), Patrice MOUNIER, Laure VALENTIN (pouvoir donné à Guy FOUVET), Gilles BARRALLON (pouvoir donné à Daniel ROUX).

Secrétaire : Nathalie MICHEL.

Le relevé de décisions du Conseil Municipal du Vendredi 25 Mai dernier est soumis à l'approbation de l'Assemblée. Il est adopté à la majorité, deux votes contre.

Affaires Juridiques

- Résultat de la Commission d'Appel d'Offres et Attribution du Marché Public pour la mise en accessibilité de « La Montée de Barthou »

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'Avis présenté par la Commission d'Appel d'Offres réunie les Lundi 18 et Vendredi 22 Juin 2018 concernant les offres pour l'accessibilité de « La Montée de Barthou ». L'Entreprise Oliviera Deliance Travaux Publics de Polignac a été retenu pour un montant estimatif de 70 295.75 € Hors Taxes. Ces travaux comprennent l'élargissement du trottoir, son reprofilage et une finition en béton désactivé. À partir de la Maison PEYRARD, les bordures ciments sont nouvellement installées, y compris le long du mur de l'École Saint-Joseph.

- Résultat de la Commission d'Appel d'Offres et Attribution du Marché Public en Groupement de Commandes avec le Syndicat des Eaux de la Semène pour la mise en séparatif de la Rue Centrale

Unanimentement, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution du Marché Public lié à la mise en réseau séparatif : Eaux Usées, Eaux Pluviales de la Rue Centrale à La Place Saint-Marc. La Commission d'Appel d'Offres réunie le Jeudi 31 Mai 2018, s'est prononcée sur le choix de l'Entreprise ROUSSET Travaux Publics du Chambon-sur-Lignon pour un montant estimatif de 92 965 € Hors Taxes.

- Autorisation pour le lancement de la Consultation pour la Restauration Scolaire

La Commune envisage de relancer le Marché de la restauration Scolaire pour les deux Cantines de la Commune. Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité sur l'autorisation à donner à Monsieur le Maire pour consulter des entreprises et signer le marché correspondant.

- Convention de Facturation pour l'Eau et l'Assainissement par le Syndicat des Eaux Loire-Lignon

Cette Convention de facturation est relative à l'Eau et à l'Assainissement et doit intervenir entre la Commune et le Syndicat des Eaux Loire-Lignon. Elle a pour objet de fixer les conditions administratives de prise en charge par le Syndicat des Eaux Loire-Lignon de la facturation auprès des usagers de la Commune des sommes dues au titre de l'Assainissement Collectif. À l'unanimité, les Élus approuvent ce projet de convention.

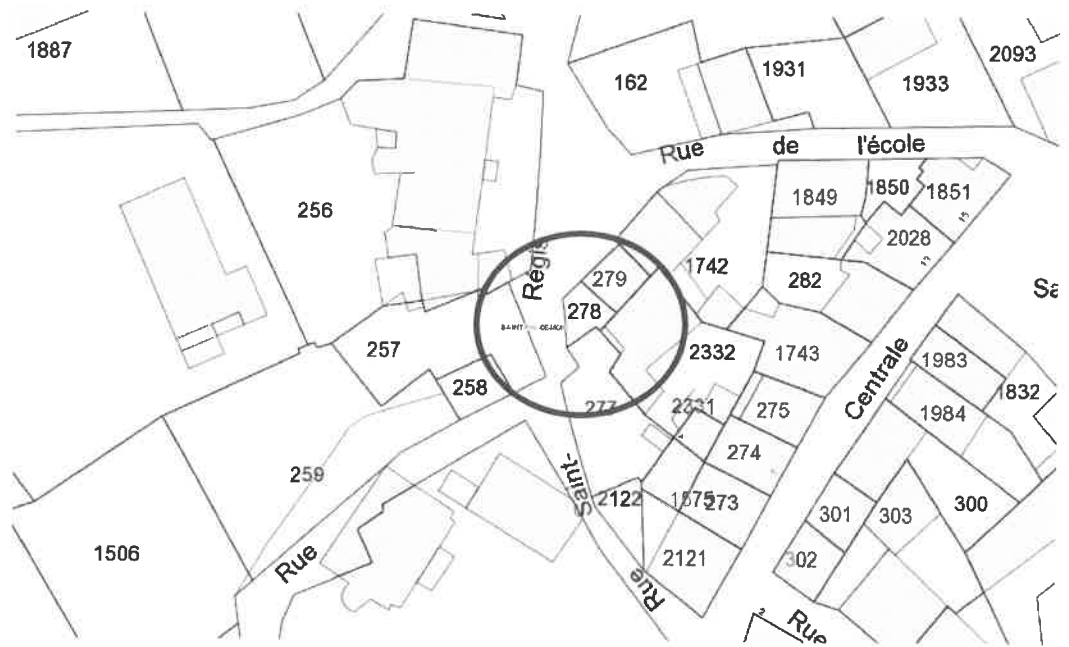
- Service d'Assistance Technique à l'Eau et l'Assainissement - Convention d'Assistance Technique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de signature d'une nouvelle convention avec le Service d'Assistance Technique à l'Eau et l'Assainissement du Conseil Départemental de La Haute-Loire fixant le coût des prestations à 1 763.14 €uros. Cette assistance consiste à assurer le meilleur fonctionnement possible des ouvrages d'Assainissement Collectif sur la Commune.

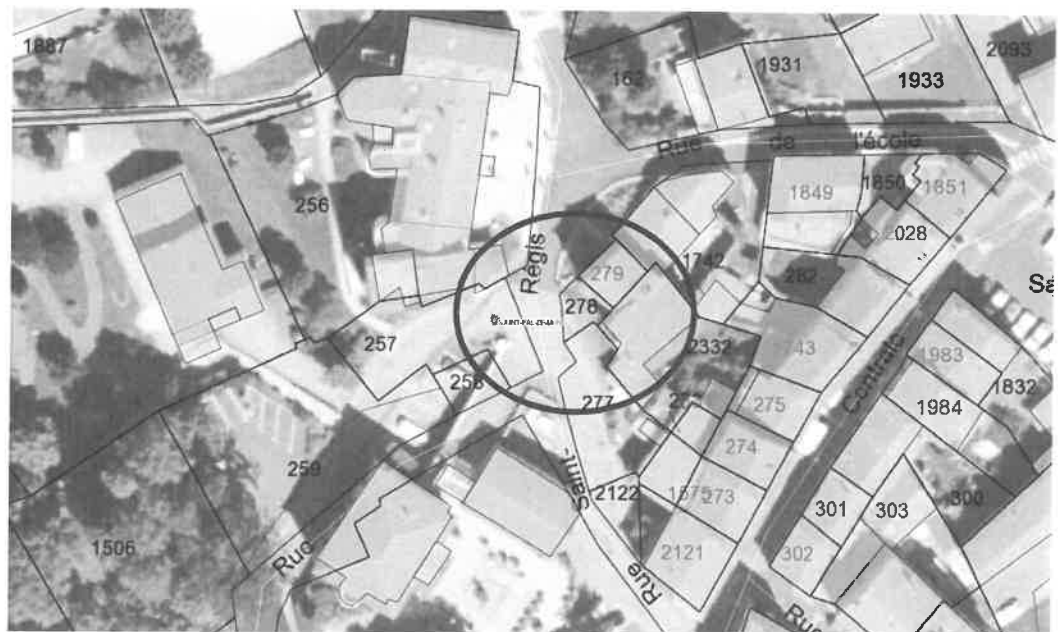
- Procédure de Régularisation Foncière au Bourg, à La Bruyère, Les Bruyérettes, à Laval, à Fruges, à Fontlas, à Jourdy

De nombreuses Voiries Communales ou Chemins Ruraux empruntent des propriétés privées et nécessitent une procédure de régularisation foncière, soit par délibération, soit dans le cadre d'une ouverture d'Enquête Publique. Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour le lancement de la procédure et la validation pour le Choix d'un Bureau d'Études afin de réaliser les bornages correspondants.

Le Bourg



Une partie de la Voirie Communale se trouve dans le domaine privé de la propriété BONCHE - JANIN



Les Amatis



La Voirie Communale se trouve dans le domaine privé de la propriété SOUVIGNET



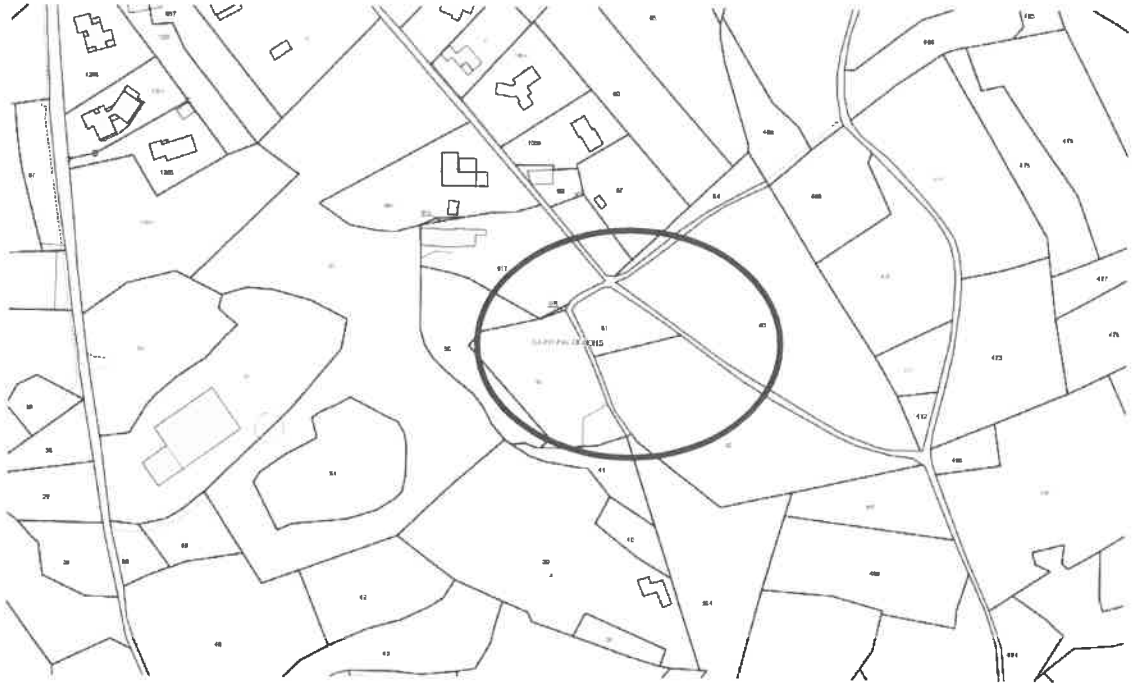
Fruges ~ Fontlas



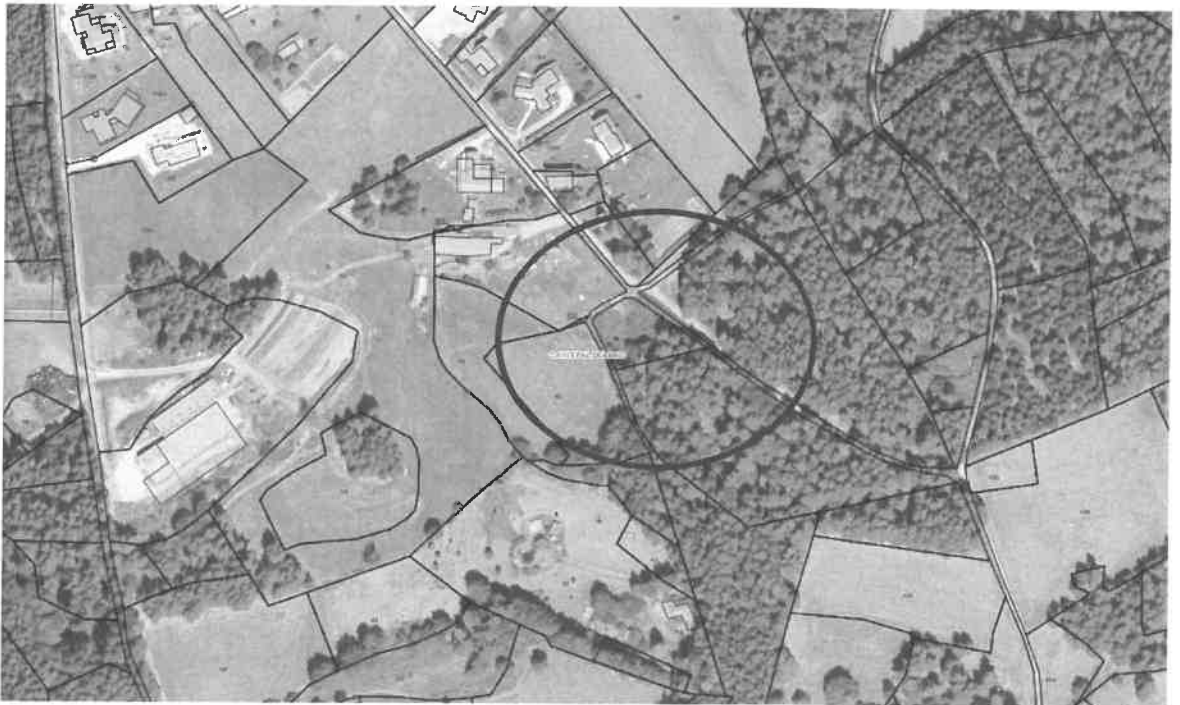
La Voirie Communale se trouve dans le domaine privé
des propriétés CORNILLON et PEYRARD.



Les Bruyères



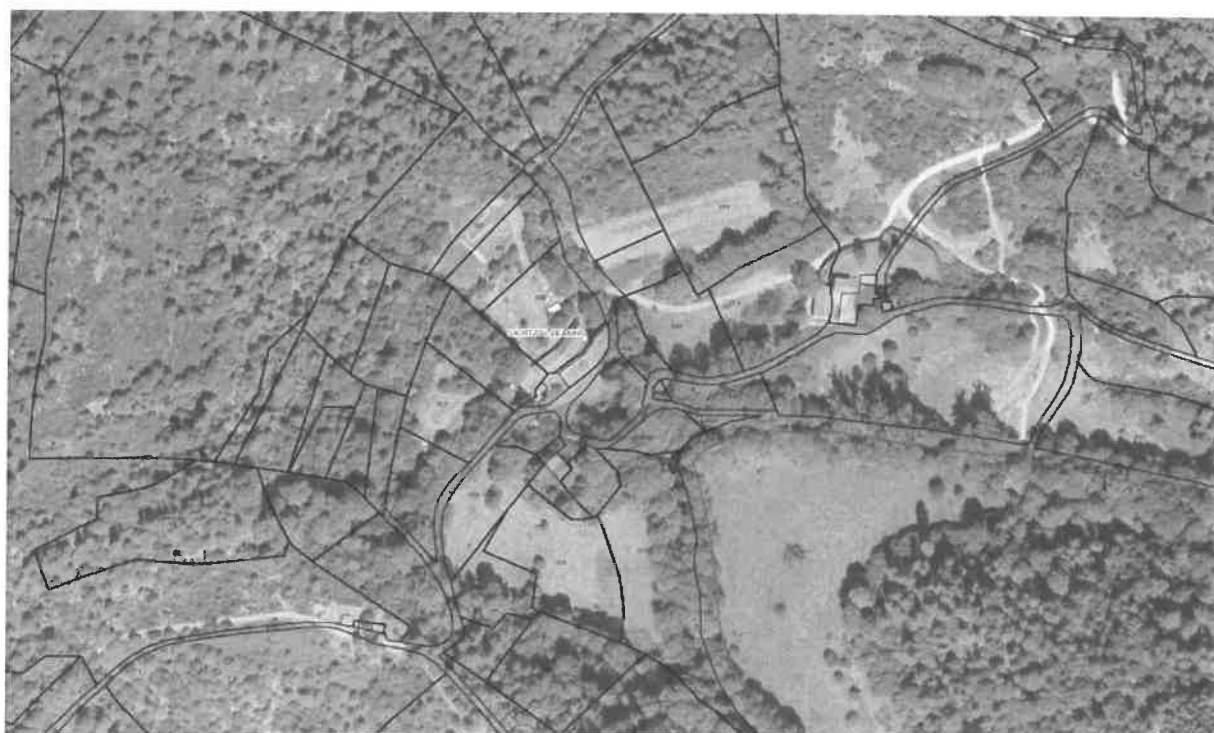
Échange d'un Chemin Rural avec les conjoints DELEAGE



Laval



Le Chemin Rural se trouve dans le domaine privé des propriétés CONVERS, DELEAGE, FILIPPINI, JANUEL et TERRAT.



- Convention de Maîtrise d’Oeuvre avec le Technicien Conseil pour les Orgues Historiques Agréé auprès du Ministère de la Culture

Dans le cadre de l’installation de l’Orgue Classé aux Monuments Historiques, une Convention de Maîtrise d’Oeuvre est nécessaire afin d’autoriser son déplacement à l’Église et assurer sa restauration dans de bonnes conditions. Ainsi, la Commune pourra bénéficier d’un accompagnement Financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles AUvergne - Rhône-Alpes. Le Conseil Municipal se prononce à l’unanimité favorablement.

- Convention d’Organisation pour la Gestion du Transport Scolaire sur Services Spéciaux

Les évolutions législatives récentes, intervenues notamment avec le vote de La Loi, portant Nouvelle Organisation Territoriale de La République du 7 Août 2015, ont bouleversé la compétence liée au Transport Scolaire et nécessitent un conventionnement tripartite entre le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la Commune de Saint-Pal-de-Mons. Les Élus se prononcent unanimement sur cette nouvelle organisation du Transport Scolaire.

- Tirage au sort des Jurés d’Assises

Saint-Pal-de-Mons fait partie du groupement avec Les Villettes qui a procédé au tirage au sort et nous a informé de la nomination de trois électeurs. Saint-Pal-de-Mons doit procéder à la désignation de six électeurs, soit neuf noms au total, pour trois jurés, à proposer au Tribunal de Grande Instance. Ont été tirés au sort :

- Clément GUERIN de Villedemont ;
- Agnès BESSON, épouse BERGERON du Roule ;
- Laurent CONVERS de Flaminges ;
- Patricia HELBERT, épouse LEROY du Lotissement du Levant ;
- Anthony PRORIOL de La France ;
- Lydie MOURIER de Jourdy.

Finances Locales

- Autorisation donnée au Maire pour passer les Marchés jusqu’à 90 000 € Hors Taxes

Il s’agit de faciliter l’organisation des procédures liées à la passation des Marchés Publics et à leur conclusion. Le Conseil Municipal entend maintenir l’autorisation donnée au Maire au montant actuel, à savoir 30 000 €uros.

Personnel

- Convention d'Expérimentation de la Médiation avec le Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Le Conseil Municipal se prononce unanimement sur la signature d'une convention avec le Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Haute-Loire pour l'expérimentation de la Médiation en faveur des Agents Municipaux.

Travaux

- Validation du Plan d'Adressage de la Commune avec la Direction Générale des Finances Publiques.

Une Commission Municipale a travaillé pendant plusieurs semaines à la reprise totale de l'Adressage et de la Numérotation de La Commune. La Plupart des quarante-quatre Hameaux a pu conserver sa dénomination sauf certains en raison des difficultés liées à la continuité ou en raison de la cohérence des Villages ou des Noms de Rues.

Les Nouveautés :

- Au Bourg :

Le Chemin du Déchargeot (Voirie conduisant à La Charatte) ;
Lotissement « Clair Matin ».

- Les Hameaux :

Les Mâts - Le Chemin des Mines (Voirie conduisant aux Mines depuis Les Mâts) ;
Chemin du Clos (Village de Jourdy sur le Chemin conduisant aux Pinatelles) ;
Le Grand Pré (à la sortie du Village de Jourdy en allant à Villedemont) ;
Grabier (Maison située sur le Chemin de Côtérouse à la croisée entre La France et Laval) ;
Les Hauts de Fruges (en direction de Fontlas à la sortie du Village) ;
La Longeonne (Maison située entre Jourdy et Villedemont rive gauche) ;
Le Patural (Maison située entre Jourdy et Villedemont rive droite) ;
La Ribe (Maison entre Les Mâts et Fruges) ;
Le Fondant (Hangar Agricole se situant entre La Ribe et Fruges) ;
Le Suc de Prunières (à la Cime du Village de Prunières) ;
Prunières Réservoir (entre Prunières et Tirevolet) ;
Les Prés (Le Bouillon) (Village entre Le Fondant et Fruges) ;
Mialaure (Maison située entre La France et Grabier) ;
Viallevieille (Maison et exploitation Agricole situées entre La Fayolle et La Pouyat) ;
Le Chemin de La Trappe ;
Lichemiaille - Rue de l'ancienne Ecole.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement au Plan d'adressage ainsi proposé.

Communauté de Communes « Les Marches du Velay - Rochebaron »

- Convention de Coopération pour la Gestion de l'entretien des Zones d'Activités Économiques



Dans le cadre du transfert des Zones Industrielles à la Communauté de Communes « **Les Marches du Velay - Rochebaron** », à la suite de La Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de La République, une Convention de Coopération pour la Gestion de l'Entretien des Zones d'Activités doit intervenir avec la Commune de Saint-Pal-de-Mons. Cette démarche est la suite logique de la Délibération Communautaire du Mardi 5 Juin dernier. Les Élus délibèrent à l'unanimité sur cette Convention de Coopération.

Compte-Rendu des Décisions prises par Monsieur le Maire

| Objet | Entreprises | Montant Toutes Taxes Comprises |
|--|---|--------------------------------|
| Travaux de Voirie à Prunières | Joubert de Sainte-Sigolène | 7 396.80 Euros |
| Terrasse Maison de Retraite | Sols Loire Auvergne d'Andrézieux-Bouthéon | 5 819 Euros |
| Location de Chapiteau pour deux week-ends en Juin et la Fête Patronale de Septembre 2018 | Peyron de Saint-Paulien | 3 800 Euros |
| Système de Contrôle et de Fermetures électroniques des portes | LBA Thivel de Vaulx-en-Velin | 2 907.96 Euros |

QUESTIONS DIVERSES

Il est évoqué la présentation du **Projet d'Aménagement du Centre-Bourg** par « **Le Collectif Virage** » au Conseil Municipal le **Lundi 9 Juillet prochain à 19 heures**.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Saint-Pal-de-Mons,

Le Lundi 30 Juillet 2018



Le Maire

Patrick RIFFARD